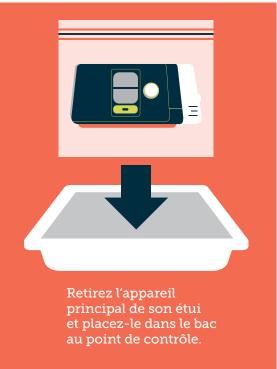
Comment voyager avec un appareil respiratoire Puis-je l'emporter dans mon bagage de cabine?









Tubes et masques Pour des raisons sanitaires, ils peuvent demeurer dans leur étui.



Les autres accessoires ou pièces de l'appareil qui sont reliés aux tubes respiratoires ne seront pas touchés par l'agent de contrôle.





L'eau distillée

pour les appareils respiratoires est considérée comme une nécessité médicale et est exemptée des restrictions de 100 ml relatives aux liquides.

L'eau distillée dans des contenants distincts doit être présentée à l'agent pour l'inspection.

L'appareil principal pourrait faire l'objet d'un **contrôle supplémentaire**, y compris la détection de traces d'explosifs.





PLUS D'INFO? 1-800-OCanada (1-800-622-6232)

Visitez-nous en ligne! www.acsta.gc.ca/ ou téléchargez notre appli : www.acsta.gc.ca/app-mobile



